

En application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la Gestion de l'Eau a été saisie d'une demande par :

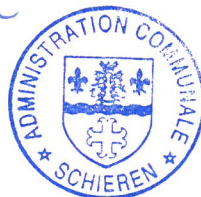
**L'établissement ELISABETH-Anne asbl pour la gestion des eaux dans le cadre de la construction et l'exploitation d'une cuisine professionnelle à Schieren.**

Schieren, le 25/10/2021

Le bourgmestre,  
Eric THILL

A large, stylized blue ink signature of Eric Thill, the mayor of Schieren.

Pour le secrétaire empêché,  
Yves WEIS

A blue ink signature of Yves Weis, the secretary of the commune.